

PV du Conseil Municipal du 29/09/2023

Présents : Eulalie Pinto, Marie Sarda, Dirk Eberhard, Pierre Chevenard, Antoine Baratier, Vincent Llorens

Procuration : Michael Jung pour Dirk Eberhard

Absents excusés :, Mathieu Santini

Secrétaire de séance : Pierre Chevenard

Ordre du jour :

- 1) Approbation du pv du dernier conseil municipal en date du 29 septembre 2023**
- 2) Fixation du nombre d'adjoints**
- 3) Indemnités maire et adjoints**
- 4) Désignation d'un nouveau suppléant au SIVU**
- 5) Demande de subvention pour le logement du Cazal**
- 6) Demande de subvention pour l'amélioration des chemins**
- 7) Modification tarifs de l'eau**
- 8) Rapport d'activités 2022 de la communauté des communes**
- 9) Questions diverses**

- 1) Approbation du pv du dernier conseil municipal en date du 29 septembre 2023**

Vote oui pour à l'unanimité

- 2) Fixation du nombre d'adjoints**

Suite à la démission de Luc Mabilde, fixation du nombre d'adjoint à un :
vote oui pour à l'unanimité

- 3) Indemnités maire et adjoint**

1^{er} adjoint : soit 9,9 % de l'indice brut de référence

vote 4 oui pour (Eulalie et Pierre s'abstiennent)

Maire soit 25,5 % de l'indice brut de référence

Vote 4 oui pour (Eulalie et Pierre s'abstiennent)

4) Désignation d'un nouveau suppléant au SIVU

Suite à la démission de Luc Mabilde Antoine se désigne comme suppléant
Vote 5 oui pour et une abstention (Antoine)

5) Demande de subvention pour le logement du Cazal

La demande au fond vert est de 65 % et à la communauté de communes pour 12,33 % du budget. Il resterait 22,67 % en auto financement. Le total représentant 60 805,38 euros HT
Vote oui pour à l'unanimité

6) Demande de subvention pour l'amélioration des chemins

Demande à faire au conseil départemental et la préfecture au titre de la DETR

Le budget HT est de 19 742,50 euros, nous pouvons demander 25 % au conseil départemental et 40 % à la DETR/préfecture
Cela couterait à la commune 6 910 euros
Vote oui pour à l'unanimité

7) Modification des tarifs de l'eau

Une nouvelle tarification sera applicable en janvier 2024
Comme il est prévu en 2025 de faire des travaux de rénovation sur le réseau d'eau, nous sommes obligés d'augmenter les tarifs pour pouvoir être éligibles aux demandes de subvention sur l'eau
De 0 à 30m³ : 0,80 euros HT
De 31 m³ à 150 m³ : 1,40 euros HT
Au dessus de 150 m³ : 2 euros HT
Vote oui pour à l'unanimité

8) Rapport d'activités 2022 de la communauté des communes

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport

9) Questions diverses

- le 11 novembre prochain la maire Eulalie et le premier adjoint Pierre seront absents mais après les cérémonies à Festes et St André un vin d'honneur sera proposé à la mairie (Marie y sera)
les gerbes sont commandées
- Cantine : Eulalie invitera les autres mairies pour une réunion au sujet des tarifs de la cantine le mercredi 22 novembre avant le prochain conseil municipal du 29 novembre où nous voterons les tarifs de l'année prochaine

- Pierre est allé à ATD11 pour se renseigner sur un aide et assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réfection du réseau d'eau
- Le 9 décembre prochain l'AREP organise un tour en autocar destination inconnue à ce jour

Fin du conseil municipal à 20 h 30

Prochain conseil municipal le mercredi 29 novembre à 18 h 30